

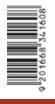
JEAN-GUY TALAMONI

CRISES ET DÉVELOPPEMENT SOBRE INTERVIEW P5 À 7



RITRATTU
JEAN-CLAUDE LECA:
CANTA
U PURCAGHJU CORSU
P8

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4 ASSEMBLÉE P10 • JACQUES FUSINA P12 ENVIRONNEMENT P25 • TERRITOIRES P28 INTERVIEW P30 • CARNETS DE BORD P32 AGENDA P33 • ANNONCES LÉGALES P13







2

ÉDITO

ÉDITO

JMMAIRE BER

JEAN-GUY TALAMONI

CRISES ET DÉVELOPPEMENT SOBRE P5



OPINIONS	P4
RITRATTU CANTA U PURCAGHJU CORSU	P8
POLITIQUE-ASSEMBLÉE	P10
LA CHRONIQUE DE JACQUES FUSINA	P12
ENVIRONNEMENT GÉRER L'IMPACT DES VIGNOBLES	P25
TERRITOIRES INTERCOS: CE QUI A CHANGÉOU PAS	P28
INTERVIEW JEAN-JACQUES FERRARA	P30
POLITIQUE CARNETS DE BORD	P32
LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION	P33
ANNONCES LÉGALES	P11

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap,

la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenais?

Vous avez une bonne connaissance de la vie

publique, culturelle, associative et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière

les initiatives qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

L'ICN recherche

ses correspondants locaux.

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

Turisimu, u crash?

lè una parolla cumposta francesi chì si senti ogni annu, trà a fini di lugliu è u principiu d'aostu: «chassé-croisé». Ùn si tratta micca di un spittaculu di ballu, ma di u passa è veni di parechji parsoni in un locu pricisu. In Corsica, hè una stonda assai aspittata da i prufiziunali di u turisimu, chì sperani, è quist'annu più cà mai, a ghjunta di una clientela di più numarosa pà fà viaghjà i so stabilimenti. S'ellu si pò custatà un'affluenza sempri forti inde i porti è l'aeruporti di l'isula, quilli chì campani grazia à stu mudellu ecunomicu magnani, à dilla franca, una suppa di musu pestu par avà. Sicondu un articulu di u ghjurnali Les Échos, s'è par via di a crisa internaziunali di u Coronavirus, i Francesi ani sceltu di ghjirà in u so paesi, cù belli successi pà certi tarritorii com'è a Brittagna, ùn hè micca u casu di a Corsica. L'isula saria «un'eccezzioni» è pocu dumandata par asempiu pà ciò chì tocca i campings. U presidenti di u Sindicatu naziunali di i risidenzi di turisimu, Patrick Labrune, amenta una calata di fraquintazioni di 50% di pettu à u 2019. À senta i prufiziunali corsi, ssa calata d'attività hè bè riali, è l'intarrugazioni sò numarosi à u nivellu di a seguita di a so statina è di i primi ghjorni d'auturnu. Un custatu chì valaria soprattuttu pà l'alberghi. I risturanti sariani in fatti menu tocchi da ssa tindenza, puru s'è a so staghjoni ùn pudarà essa salva, com'è pà tutti l'altri branchi di u settori turisticu. Ma soca ch'elli s'aspittavani à campà ghjorni più neri, dopu essa stati sarrati trè mesi. I cumircianti dinò cunnoscini difficultà, ancu s'è i Corsi li parmettini di mantenasi d'una certa manera. Certi cumenciani à dinuncià una pulitica di prezzi gattiva ind'i trasporti, inde u marittimu par asempiu, o ancu u prublema di a lucazioni di i vitturi, cù una mancanza pocu fà è quì dinò prezzi chì poni fà a paura certi volti. A Covid 19 avarà minatu un colpu fatali à u «tuttu turisimu» in Corsica? Podassi micca, ma avarà parmissu di dimustrà, s'ellu c'era sempri bisognu di falla, i limiti di stu mudellu «di sviluppu»....■ Santu CASANOVA

LES ŒUFS DE L'AUTRUCHE*

Coucou! Surprise! Scoop! En évoquant «l'actuel ensauvagement d'une partie de la population» M. Darmanin, quoi qu'il en soit et qu'il sût, nous refile une resucée des Mystères de Paris, de Nice et d'ailleurs. Il suffit pour s'en convaincre de consulter le Littré. Daunou, en effet, relayé par Sainte-Beuve, y souligne: «Il ne faut pas dénaturer le caractère national. Il ne faut pas ensauvager les mœurs d'un peuple ». Quant à Gabriel Monod, il dénonce, en 1876, «La rapidité avec laquelle les mœurs se sont ensauvagées et les intelligences obscurcies du Ve au VIe siècle» (par l'invasion des barbares). Tout semble donc indiquer, et ce n'est pas pour nous surprendre, qu'en France, comme en toute société tout naturellement productrice de déchets de tous ordres mais omettant de les traiter, l'ensauvagement évolue de façon endémique avec des pics de violence quand les circonstances - elles ne sont pas rares - s'y prêtent. Si les mots changent, les maux demeurent. Cour des miracles et sa truandaille, Cartouche, Mandrin, les chauffeurs et ceux qui faisaient dans l'attaque de diligence à force ouverte, braqueurs d'antan, apaches sur les fortifs, blousons noirs et hooligans, caïds de banlieues sont d'un même tonneau. Dans cette histoire, le coucou, lui, n'y est pour rien. Ce cuculidé insectivore, adepte du parasitisme de couvée, n'est en rien responsable des œufs qui essaiment de façon anarchique dans les nids de l'Hexagone. Les œufs que l'on retrouve en ces nids ont été conçus, déposés et plus ou moins livrés à eux-mêmes par les autruches. Comme les cigognes, dans les belles histoires, déposaient des nourrissons joufflus dans des berceaux accueillants et d'autres, oiseaux furtifs, à nuit noire, abandonnaient sous des porches d'église un futur Déodat au maillot. Oiseau coureur plutôt véloce, si l'autruche n'a pas le courage et l'abnégation d'un batteur d'estrade, elle n'en symbolise pas moins ces hommes et femmes de tréteaux et de tribune qui demandèrent et obtinrent notre consentement pour gérer les affaires de la France. Avec des résultats pour le moins discutables. Dire qu'ils furent tous incompétents en la matière serait malhonnête. Ils sont du reste et pour la plupart d'une intelligence remarquable. Sans soulever les petits élastiques sur les côtés, même les plus enchifrenés ont subodoré que les couches devaient être changées. Après quoi, fidèles à leur totem, en recouvrant le nourrisson d'une courtepointe artificiellement parfumée, ils ont jugé qu'il était urgent d'attendre que quelqu'un d'autre agisse à leur place et créé force commissions d'enquête, comités de pilotage et autres agences nationales déclinées (jamais le mot ne fut plus juste!) en agences régionales. Autant d'effets d'annonce, de paroles-verbales travesties en actions à porter au crédit de mères ou pères indignes et autres parrains peu soucieux de leurs œufs, tête enfoncée dans le sable, fiers de leur souplesse d'échine, et croupions hauts, préservés de toute agression avec voie de faits commise par un odieux ensauvagé. Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI *Comédie d'André Roussin à relire ou à lire.

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 - 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1er secrétaire de rédaction :

Fric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica (Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

- 1. Rue Miot (2e étage), 20200 BASTIA
- Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36) gestion@corsicapress-editions.fr

· Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23) AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLO.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale Fondateur Louis Rioni

Ce que dit l'écorce

• été rime souvent avec marronniers. C'est à dire avec ces articles souvent prévisibles parfois insipides qui par vaques successives inondent les journaux pour parler d'un sujet qui revient chaque année, ou pour cacher le manque d'inspiration de leurs auteurs ou de leurs rédactions. Alors parlons marronnier mais d'un arbre qui n'est pas commun comme son nom pourrait le faire croire, qui est né d'une bouture d'un arbre qu'Anne Franck observait depuis sa cachette à Amsterdam avant d'être déportée vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Un arbre autour duquel chaque année, l'association Terra Eretz Corsica Israël et le foyer rural de Pianello organisent une journée dédiée à la mémoire de la Shoah.

Durant la nuit du 1^{er} août, ce marronnier a été mis a nu par des crétins. Et, si comme l'indique la procureure de la République de Bastia aucune revendication, aucune inscription ne justifie la dégradation constatée d'une grande partie du tronc de l'arbre, cet acte de vandalisme ne pourra pas être simplement qualifié de bêtise due à l'ignorance ou la crétinerie. Car, en écorçant cet arbre, le ou les auteurs viennent de rapprocher la Corse d'un abîme dont elle avait su rester éloignée en refusant toute collaboration, toute dénonciation. Et, pour ceux qui penseraient qu'écorcer un arbre n'est pas très grave, j'aimerais citer ces quelques mots du récit-photos Écorces de Georges Didi-Huberman: «L'écorce désigne cette partie liminaire du corps qui est susceptible d'être atteinte, scarifiée, découpée, séparée en premier.»

En arrachant l'écorce de ce marronnier, il a été symboliquement porté atteinte à la mémoire d'Anne Franck et à celle de ceux qui ont été persécutés, exécutés. En découpant cette écorce, ce sont les blessures de la communauté juive de Corse qui se sont rouvertes, sur une terre dite d'accueil.

Par leur acte barbare, ces écorceurs d'arbres et d'âmes ont provoqué la stupeur et la colère d'une Corse qui vient de voir tomber en lambeau une partie de sa fierté historique. Nous, les Corses, qui observions de loin l'antisémitisme rampant et qui pensions qu'il n'atteindrait pas ou peu notre ile considérée comme Juste, nous venons de chuter par excès de confiance.

Au lendemain de cette première nuit d'août, nous prenons conscience que l'inimaginable s'est fait chair. Cette mémoire que nous évoquions bravement et que beaucoup nous enviaient il nous faut désormais mieux la protéger. Et que tout comme nos anciens, nous devons refuser que les graines de l'antisémitisme se développent en Corse et se transforment en arbres de haine. **Dominique PIETRI**

POLITIQUE



Dhoto CdC

POLITICA PULITICA



hoto CdC

Validée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse, la proposition de créer un CHU fait l'objet d'un consensus dans la société corse. Mais certains émettent encore des réserves, préconisent plutôt de conforter l'existant. Qu'objectez-vous?

Il s'agit d'essayer de donner un nouvel élan à une demande déjà ancienne qui n'a pas été prise en compte par le Ségur de la santé et qui vise à corriger une injustice terrible s'agissant de la santé en Corse. Avant la pandémie, le Plan régional de santé prévoyait 6 lits de réanimation pour 100 000 habitants, alors que la moyenne nationale est de 11,6 lits. Ensuite, il y a eu la Covid et le nombre de lits a été augmenté. Mais nous sommes à un niveau extrêmement bas. Un CHU permettrait de hisser notre système de santé au niveau d'un système de santé du XXIe siècle. Cette demande a reçu également le soutien massif des professions médicales et est soutenue par des médecins et professeurs qui n'exercent pas en Corse. Par ailleurs, ce que nous demandons va justement dans le sens d'une remise à niveau des hôpitaux corses. Car il ne s'agit pas de privilégier un site, de diviser, mais de créer un CHU multi-sites. Cela passe d'abord par la création d'un CHR, mais les choses peuvent aller assez vite: pour La Réunion, ça a pris 5 ans. Je ne sais pas si nous pouvons aller aussi vite, mais ce qui est certain, c'est qu'on ne peut pas perdre de temps. Il y aura sûrement des résistances importantes. Cette proposition figurait dans ma contribution au Ségur, mais n'a pas été reprise dans la synthèse qui est remontée vers le Ségur. Comment une proposition aussi centrale et soutenue peut-elle être écartée? Reste que ce que nous demandons n'est que justice et que Paris aura du mal à argumenter pour justifier une telle différence de trai-

Dans votre contribution au Ségur, vous proposiez aussi le transfert de la compétence santé à la CdC. Gérard Larcher, président du Sénat, a évoqué l'éventualité de transférer la direction des ARS aux présidents de régions. En avez-vous été surpris?

Je n'ai pas beaucoup de points communs avec M. Larcher, et sa prise de position est pour l'heure un peu isolée à Paris, mais elle n'est pas surprenante dans la mesure où elle est rationnelle. La proximité est gage d'efficacité. Plusieurs observateurs ont par exemple souligné le fait que, au plus fort de la crise de la Covid, la France a manqué d'efficacité du fait d'une gestion trop centralisée, alors que l'Allemagne a mieux résisté, du fait notamment d'une organisation décentralisée. Ceci dit, ce n'est pas parce que M. Larcher a tweeté à ce sujet que ce sera fait et, actuellement, l'idée d'un transfert de la compétence santé ne fait pas l'unanimité au sein de l'Assemblée de Corse.

On a beaucoup parlé, il y a quelques années, des opportunités de la silver économie... Votre contribution au Ségur proposait de revaloriser les Saad et privilégier le maintien à domicile des personnes âgées. Une façon, aussi, de rappeler que les questions de santé et de qualité de vie des aînés appellent autre chose qu'une réponse immobilière?

Face à cette question sociétale, qui nous touche au plus profond de nous-mêmes, la réponse n'est surtout pas immobilière. Cette problématique de santé publique existe partout, mais en Corse, du fait

de la pyramide des âges, elle est plus aiguë. Doit-on l'aborder en se bornant à reproduire des systèmes mis en place ailleurs, ou plutôt réfléchir ensemble à ce que nous voulons pour nos personnes âgées... c'est-à-dire, bientôt, pour nous-mêmes? La silver économie est une manière d'aborder le sujet de façon restrictive, sous l'angle du profit. On sait cela dit qu'il faut également des Ehpad et ils ont d'ailleurs fait partie des priorités du fonds Corsica Sulidaria lors du confinement. Mais le maintien à domicile est un objectif, qui n'est pas seulement technique ou administratif; c'est une orientation sociétale - quelles sont nos priorités pour les humains concernés? - qui ne s'aborde pas par le bout de l'économie. Il s'agit aussi de faire progresser et de revaloriser des métiers, largement féminisés, qui sont aujourd'hui maltraités, dans un état de précarité insupportable, alors que ceux qui les exercent font preuve de beaucoup de dévouement et ont été en première ligne. Etant bien entendu qu'il est question d'une vraie revalorisation salariale et non d'un replâtrage.

«Le maintien à domicile est un objectif, qui n'est pas seulement technique ou administratif; c'est une orientation sociétale – quelles sont nos priorités pour les humains concernés? – qui ne s'aborde pas par le bout de l'économie. ».

L'Assemblée a approuvé le principe de l'expérimentation d'un revenu universel, non sans qu'on entende çà et là objecter qu'il remettait en question la «valeur travail»...

Je veux d'abord rendre hommage aux élus de tous les groupes, de sensibilités différentes, qui ont travaillé sur cette question pendant 3 ans. Le débat sur le revenu universel n'est pas une question droite-gauche et il n'est pas rare qu'il y ait des débats internes au sein des groupes. Les deux principaux arguments contre ce revenu universel étaient que payer les gens à ne rien faire c'est les encourager à ne rien faire et que ça coûterait trop cher. La crise sanitaire les a balayés. Mais avant même la Covid-19, l'OCDE alertait sur les destructions d'emplois à venir, on allait déjà dans le mur, la pandémie, qui n'est pas derrière nous, s'est surajoutée et l'OMS a prévenu que d'autres étaient à venir. Or les premiers touchés par cette crise n'ont pas été ceux qui sont éligibles à des prestations sociales et y recourent mais ceux qui ont une activité et ont été dans l'obligation de la cesser. Quant à l'argument du coût, on voit actuellement que les États doivent mettre énormément d'argent sur la table. Le revenu universel, dans cette perspective, est un moyen d'utiliser de l'argent de façon rationnelle et de se prémunir face aux crises qui viendront. Ce n'est pas une rationalisation des prestations, c'est le déclenchement d'un parachute. Et la suppression de la stigmatisation liée aux prestations, dans la mesure où c'est un droit, pour tous. C'est aussi la fin du non recours, puisque le revenu universel est portable et non quérable. Un proverbe corse dit «Chi nasce

POLITIQUE PULTICA

«Nous avons été élus pour changer les choses, pas pour gérer.»

«Un proverbe corse dit «Chi nasce pasce», le fait d'exister donne le droit d'avoir de quoi subvenir à ses besoins élémentaires.»

pasce », le fait d'exister donne le droit d'avoir de quoi subvenir à ses besoins élémentaires. Pour ceux qui travaillent déjà, c'est une amélioration du niveau de vie. Pour ceux qui ne travaillent pas, ce n'est pas un encouragement à ne rien faire mais la possibilité de choisir son travail, sa formation, de trouver sa voie, cultiver un talent, de lever le dilemme entre travail peu rémunéré et prestations sociales. C'est positif pour l'individu mais également pour la société, car un talent gâché ou ignoré est toujours une perte sèche pour la société. Le revenu universel, c'est donc préparer le monde d'après.

«Un talent gâché ou ignoré est toujours une perte sèche pour la société. Le revenu universel, c'est donc préparer le monde d'après.»

À peine créé, le fonds Corsica sulidaria a connu le baptême du feu avec la pandémie...

Sa gestation a été assez rapide - et là encore il faut saluer le travail de tous les présidents de groupe de l'Assemblée - et nous étions en train de mettre en place l'aide à la mobilité lorsque la crise sanitaire s'est déclarée. Nous avons réorienté les fonds pour aider Ehpads ou structures de soins à faire face. Le fonds permet une certaine souplesse, que n'ont pas forcément les pouvoirs publics, afin d'agir rapidement. À présent, Corsica sulidaria va revenir au travail mené sur l'aide à la mobilité, avec le groupe Vito Rubis et les Restos du cœur qui vont distribuer les bons d'essence à partir de la rentrée. Nous travaillons aussi sur la précarité numérique des étudiants, dont on a pu mesurer l'ampleur durant le confinement. Le télétravail, ou l'alternance entre présentiel et dématérialisé, sont sans doute appelés à devenir la norme, il faut être paré à cette éventualité et notamment aider les étudiants à s'équiper. J'en profite pour réitérer l'appel aux administrations ou aux entreprises pour des dons d'appareils, que nous ferons éventuellement reconditionner. Parallèlement à ces chantiers, nous restons mobilisés sur la Covid.

Avez-vous bon espoir qu'Eric Dupont-Moretti, nouveau garde des Sceaux, se penche sur la question de certains détenus corses? Ou craignez-vous qu'après avoir accepté de «manger son chapeau de temps en temps», il n'en vienne aussi à manger sa robe?

Je connais bien Me Dupont-Moretti, c'est un homme extrêmement sincère, doté d'une forte personnalité. Je crois que le ministre pense encore comme l'avocat. Reste cela dit à savoir ce que le ministre pourra faire. Tout dépend de la marge de manœuvre dont il dispose. Je lui ai écrit, de façon formelle, au sujet de questions qui relèvent de sa compétence (prisonniers politiques, Fijait). À ce stade, je n'ai aucune raison de douter de lui.

En janvier dernier, l'Assemblée déclarait l'urgence climatique. Au delà de prendre acte, quelles actions ou mesures peut-elle impulser?

Même si, face à l'ampleur de la situation, la Corse ne pèse pas bien

lourd, les solutions viendront aussi des initiatives locales. Il était important déjà, de façon symbolique, de faire ce constat ensemble. Mais un document est en cours d'élaboration, sur ce que pourrait être la doctrine de la Collectivité de Corse pour la prise en compte de cette urgence dans ses décisions.

Quelles sont selon vous les priorités?

Faire en sorte d'aller rapidement vers l'autonomie énergétique, l'échéance de 2050 est trop lointaine. Il y a également l'installation de nouveaux agriculteurs et la mise en place de circuits courts. Et bien entendu l'incontournable dossier des déchets, à propos duquel il faut rappeler que la Collectivité de Corse a un rôle stratégique. La définition de la stratégie a été faite et validée, reste la question de sa mise en œuvre qui est du ressort du Syvadec et des intercommunalités, et celle de l'attitude de l'État qui est un peu voire beaucoup contestable, notamment du fait d'une certaine complaisance vis-à-vis de l'intrusion du privé dans ce domaine dont la maîtrise doit rester publique; tout comme celle de l'eau, ainsi que l'a récemment rappelé le groupe Corsica Libera. Se pose aussi la question d'un développement sobre et je pense notamment à la question d'un nouveau port à Bastia, qui ne doit pas être une affaire locale mais qui est l'affaire de toute la Corse.

Et le tourisme, face non seulement à l'urgence climatique mais à la crise sanitaire?

Nous sommes entrés dans une ère instable. Un bilan sera dressé à la rentrée et on sait d'ores et déjà qu'il ne sera pas bon. Il va falloir se poser des questions stratégiques, pour s'adapter à une situation nouvelle. Dans cette optique, la structuration, autour de César Filippi, d'une fédération di l'Uparaghji di u turismu corsu devrait permettre d'enrichir le débat.

Vous avez, à plusieurs reprises, estimé que la majorité actuelle n'allait ni assez loin ni assez vite. Est-ce toujours le cas?

Oui. Si des dossiers ont avancé, comme tout récemment l'adoption du rapport sur la maîtrise de l'eau, j'estime que les marqueurs du nationalisme tels que la justice sociale ou l'écologie restent insuffisamment visibles. Dire que nous avons réussi à changer la vie des Corses serait excessif. Et si certaines choses ne peuvent être réalisées qu'à long terme, en ce qui me concerne, je crois que nous n'avons pas encore fait tout ce que nous pouvons faire. Nous avons été élus pour changer les choses, pas pour gérer. Qu'il y ait eu des blocages du côté du gouvernement, c'est un fait, mais nous n'avons pas été assez fermes.

Un commentaire sur les passages que Nicolas Sarkozy consacre à la Corse, en vous mentionnant, dans son dernier ouvrage ?

Je n'ai pas à réagir à propos d'un livre que je n'ai pas lu et ne lirai pas. Je respecte les livres, tous les livres, et je trouve très bien que M. Sarkozy veuille écrire, mais ayant peu de temps, je suis obligé de choisir mes lectures. Je vais donc plutôt relire Modiano ou les lettres de François Mitterrand, dont je ne partageais pas les idées et les orientations, mais qui écrivait très bien. ■



Membru emblematicu d'unu di i gruppi culturali mitichi di u Riacquistu, u nativu di Guagnu hè prima di tuttu un omu arradicatu à u so paesi, induv'ellu campa è ch'ellu faci campà, allivenduci i porchi dipoi l'anni ottanta RITRATTU

a u purcili à a scena, i passi sò pochi. Hè a scelta ch'ellu hà fattu Jean-Claude Leca, un umatali barbutu ben cunnisciutu in Corsica sana. Sò dicennii ch'ellu faci parti di u gruppu Canta u Populu Corsu, cù tanti cuncerti pà ssi lochi isulani è cuntinintali. Hè dinò un allivadori appassiunatu, stallatu in u so paesi di Guagnu com'è purcaghju. Dipoi guasgi quarant'anni. «Com'e vulia stà in paese, avia fattu una furmazione par esse accumpagnatore in muntagna, ma era difficiule di campà solu di st'attività. Dunque, mi sò messu ad allivà i porchi, aghju cummenciu in u 1984, passatu un annu dopu u prima BPA (Brivettu Prufiziunali Agriculu) chì c'hè statu in Sartè, eppo, mi c'hè vulsutu appena di tempu pà truvà e tarre, parchì ùn era cusì faciule tandu. S'elli ci sò assai tarreni cumunali in Guagnu, ci vole à dì chì ùn c'era manera d'avenne pà pudè allivà com'ellu si deve », spiega Jean-Claude Leca. S'ellu era dighjà primurosu di fà boni prudutti cù i so porchi, l'omu hè statu mutivatu da u fattu ch'ellu pudaria sparta i so faccendi sfarenti nant'à tuttu l'annu, à principiu. «Hè un'attività di trasfurmazione chì si face d'inguernu è mi cunvene di più di travaglià à ssu mumentu quì cà l'istate, postu chì cuntava tandu d'accumpagnà ghjente in muntagna. Invece, què, ùn l'aghju più fatta è aghju tinutu solu i porchi.» Allivà, trasfurmà, eppo di sicuru venda tutta a so robba purcina, cù quì torna una scelta bella ditarminata: «Vendu a me robba in diretta. Ùn aghju mai cercu à vende inde i magazeni. Vi facenu un cuntrattu o micca, piglianu è dopu ùn piglianu più. Aghju un clienti in Pigna, un risturanti, hè u solu è quist'annu n'aghju messu un pocu in una buttega, in Saone, parchì m'anu dumandatu. Ùn vacu micca à dumandà di piglià u me pruduttu: a ghjente vene, s'ella u vole, u piglia, s'ella ùn lu vole, ci sarà calchissia d'altru chì vinarà à pigliallu. Ùn vacu micca à pienghje pà vende», incalca cù sincerità u purcaghju. Francu è chjaru, Jean-Claude Leca hè sempri statu un ardenti difensori di u porcu di razza corsa, à fiancu à parechji altri agricultori. «À l'epica, quandu emu uttenutu a ricunniscenza di ssa razza, l'emu chjamata « nustrale » parchì altrimente, s'è no mittiamu a parolla «corsa», pudia bluccà parechie cose. Ma, hè vera chì u nostru porcu ùn hà nulla à vede cù quill'altri razzi, chì cresce più pianu par asempiu. I vechji ùn eranu micca tonti, circavanu razze adattate à u tarrenu. Sò porchi chì si sbroglianu. » Aldilà di a cuntintezza di u so impegnu pà l'agricultura isulana, u Guagnesi riesci ad urganizà u so tempu pà ritruvà i so cumpagni di Canta u Populu Corsu, trà i studiò è i cuncerti. Ma sempri grazia à un'urganisazioni pricisa. «Riescu à accunciammi, parchì dumandu sempre d'esse privinutu à l'avanzu. S'ellu hè veramente un affare urgente, aghju da sbrugliammi è lascià l'affari par andà à aiutà. Di regula, dumandu s'è e cose sò priviste da longu tempu. Quand'e sò, adimettimu d'inguernu, chì emu da andà à fà sale in Parighji è in cuntinenti, quilla simana ùn portu micca i porchi à u tumbatoghju. Avia sceltu ghjustamente st'animali, parchì pudia mandà à calchissia pà lampalli l'alimenti, par andà à vedeli, pà fighjulà s'elle ci sò lofie purcillate, metteli à beie, sò cose abbastanza faciule. Invece chì s'è avia aviutu e capre o e pecure, ùn saria micca pussutu andà è ci saria vulsutu à truvà una parsona pà munghje è trasfurmà u pruduttu», priciseghja Jean-Claude Leca. Da un'antra banda, l'allevu è u cantu sò dui impegni liati à più pudè in a so storia. «Aghju sempre dettu chì s'è no vulemu rifà u paese, ci vole à travaglià in li paesi, campacci è falli campà, ùn c'hè micca cà e cità. Pà contu meiu, pudia essa statu in cità s'avia vulsutu, postu chì era à a cuntabilità ind'è Ollandini. Ma, l'ottu mesi chì aghju passatu culà m'anu quaritu di i scagni! C'hè abbastanza ghjente chì hè partuta in lu 14 è pà l'altre querre, è sti paesi sò stati distrutti. À mè, mi saria piaciutu di pudè cunnosce a Corsica cum'ella era nanzi à a Prima Guerra Mundiale, com'ella era sviluppata, a manera di travaglià di a ghjente», conta l'allivadori. Puru s'ellu ci saria una certa nustalgia di u passatu in ssi parolli, Jean-Claude Leca si ghjira dinò ver di u futuru, postu ch'ellu hà suminatu dui grani pà l'avvena. «Pensu avè riisciutu quantunque, parchì i me dui figlioli anu da compie di sittembre a so furmazione di u Brivettu Prufiziunali Rispunsevuli di Spluttazioni Agricula (BPREA) in Sartè è si volenu stallà tramindui in paese. A me figliola, chì hà da avè 25 anni di sittembre, vole fà e capre è u me figliolu, chì hà 20 anni, i porchi è e vacche. Spergu chì sarà più faciule par elli pà cumincià, vistu chì i tarreni l'avarani è chì a cumuna avà face l'affitti. In più, ci hè dighjà un attellu è dunque una basa pà travaglià.» Hè forsa u più bellu rigalu ch'ellu pudia spirà, dopu à tant'anni d'indiaturi.

Santu CASANOVA

«S'è no vulemu rifà u paese, ci vole à travaglià in li paesi, campacci è falli campà, ùn c'hè micca cà e cità. s'è no vulemu rifà u paese, ci vole à travaglià in li paesi, campacci è falli campà, ùn c'hè micca cà e cità.»

ASSEMBLÉE

OUESTIONS ORALES

L'ODARC SUR LE FRONT ANIMALIER

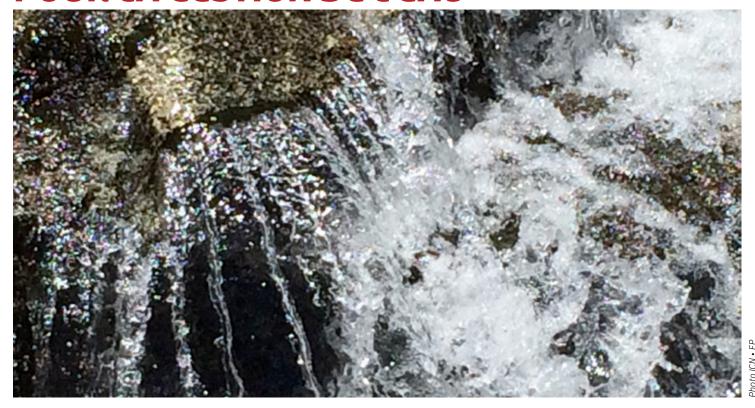


Lors de la session des 30 et 31 juillet, deux questions orales portant pour l'une sur la divagation animale et pour l'autre sur l'effondrement de la production de miel ont donné l'occasion à Lionel Mortini de dérouler les mesures et les dispositifs d'aides prévus par l'Odarc.

ernière session de l'Assemblée de Corse avant la pause estivale. Une réunion qui s'est encore une fois tenue avec seulement une partie des conseillers présents dans l'hémicycle, du fait des mesures sanitaires. C'est donc un président de l'Office de développement agricole et rural de la Corse (Odarc) en visioconférence qui a été particulièrement sollicité lors de la séance de questions orales. Romain Colonna, de Femu a Corsica, a en premier lieu entendu l'interroger sur l'effondrement de la production de miel. Le conseiller territorial a pointé des données alarmantes en soulignant qu'«avant l'arrivée du varroa, les récoltes étaient environ de 40 kg de miel par ruche et par an» et que depuis 2010 le rendement baisse de façon constante jusqu'à atteindre 14kg. «Cette année, la production de miel au printemps est nulle, les revenus des exploitations seront clairement négatifs », s'est-il encore alarmé avant d'ajouter que l'AOP Miel de Corse a identifié plusieurs raisons cumulées qui sont liées à cet effondrement à l'instar de la présence du Cynips, de l'utilisation de filets paragrêles qui engendre des mortalités d'abeilles de plus en plus importantes, ou encore du changement climatique. «Face à l'urgence et à la gravité de cette crise, nous voudrions savoir ce que l'on pourrait faire collectivement et plus singulièrement au niveau de notre institution pour à la fois aider à court terme nos apiculteurs, sécuriser l'AOP Miel de Corse et pour endiguer durablement cette crise en sauvant les abeilles de Corse et de Méditerranée et cette filière agricole ô combien nécessaire», a-t-il lancé. «La population d'abeilles est effectivement un bien commun notamment pour son travail de pollinisation, pour le maintien de notre biodiversité et notre agriculture», répondra Lionel Mortini en indiquant que l'Odarc accompagne déjà la filière à plusieurs niveaux. «Nous avons bien intégré les problématiques que nous avons aujourd'hui. À court terme, nous avons mis en place des aides à la trésorerie dans un dispositif avec la Cadec. Des aides pour la prise en charge de coûts supplémentaires liés au nourrissement des colonies sont également prévues, ainsi qu'une aide exceptionnelle à l'auto-renouvellement du cheptel en soutien aux ateliers d'élevage des apiculteurs, une mise à disposition gratuite d'emplacement de ruchers ou encore l'aide sur le traitement anti-varroa qui sera doublée et portée à 100% ». À moyen terme, le président de l'Odarc précise encore qu'avec le changement de PAC, un dispositif de soutien à la pollinisation devrait être mis en place, et annonce le lancement d'une réflexion pour aider les jeunes agriculteurs à maintenir leur activité ainsi que la mise en place d'un groupe d'experts pour mener une expérimentation afin de savoir pourquoi il existe un effondrement à ce niveau aujourd'hui. Dans une seconde question orale très succincte,, Pierre Ghionga, de la Corse dans la République, remettra pour sa part la divagation animale sur le devant de la scène. «J'aimerais que vous nous fassiez un point sur les mesures initiées par votre office pour lutter contre ce fléau, générateur de trop de drames sur la route», demandera-t-il. Mobilisé de longue date sur ce sujet, le président de l'Odarc indiquera qu'il souhaite un changement des règles de l'identification, en étroite collaboration avec Paris et Bruxelles, qui passerait notamment par une boucle inviolable et GPS qui intégrerait des barrières virtuelles. «Pour nous, l'amélioration de la gestion des troupeaux est la porte d'entrée la plus importante et va amener une véritable solution à la problématique de la divagation. Un Copil se tiendra au mois de septembre pour construire ce projet avec un prototype qui pourra être construit localement par des start-ups et l'Inra», a-t-il dévoilé en précisant que cette nouvelle boucle ne coûterait rien à l'agriculteur et serait «un avantage important pour la gestion de son troupeau». Des discussions doivent avoir lieu avant la fin de l'été avec les chambres consulaires à ce sujet. ■ Manon PERELLI

A S S E M B L E A POLLINO

UN PLAN AMBITIEUX POUR LA GESTION DE L'EAU



Le président de l'OEHC a présenté le schéma d'aménagement hydraulique de la Corse, Acqua Nostra 2050. Un projet qui a pour objectif de rattraper le retard historique que l'île accuse en la matière et de sécuriser les besoins en eau des différents territoires de l'île pour un coût estimé à 600M€ sur 30 ans.

«L'eau est un bien commun qui pose les bases d'une stratégie de développement durable du territoire. Au-delà de la maîtrise, de la production, de la distribution et de sa gestion, notre action politique répond à la problématique de l'adaptation de cette île confrontée aux effets du dérèglement climatique, et ce, dans un cadre raisonné d'une économie de la soutenabilité. En ce XXIº siècle, le plan Acqua Nostra 2050 constitue certainement l'un des grands chantiers dans lesquels s'est engagée la Corse». Le 31 juillet dernier, à la veille de la pause estivale, face à l'hémicycle de l'Assemblée de Corse, Xavier Luciani, président de l'Office d'équipement hydraulique de la Corse (OEHC), entame la présentation du Schéma d'aménagement hydraulique de la Corse, Acqua Nostra 2050. Un dossier majeur qui a pour objectif de rattraper le retard structurel accusé en matière de gestion de l'eau. Placé sous le slogan «l'acqua hè nostra» ce chantier ambitieux prévoit ainsi les aménagements à réaliser pour sécuriser les besoins de tous les territoires de l'île à l'horizon 2050. «Ce projet majeur trace une perspective claire, pensée par les Corses et au service de la Corse. C'est en cela qu'il se distingue des choix antérieurs, de la politique du coup par coup. Il marque une rupture avec la préhistoire de l'aménagement hydraulique menée par la Société d'aménagement pour la mise en valeur de la Corse (Somivac) à la fin des années cinquante, souligne le président de l'OEHC. Les études adossées au présent document Acqua Nostra 2050 débutent par un état des lieux, les données relatives à la disponibilité des stocks et des besoins, pour les populations, l'agriculture et les périodes de forte fréquentation touristique. C'est pourquoi il paraissait essentiel de commencer par une analyse fine des paramètres d'évolution tangibles de la démographie – la Corse comptera près de 400 000 habitants à l'horizon 2050. De la même manière, il importe de considérer l'objectif de développement des surfaces agricoles de production, sans oublier la problématique du tourisme». Ajoutant que depuis la fin des années 90, «il n'y a eu aucun projet de barrage mais, ici ou là, des réponses ponctuelles, dictées par les conjonctures locales ne répondant aucunement à une stratégie planifiée dans le temps mais davantage à une tactique aléatoire», il souligne que «l'aménagement du territoire hydraulique doit répondre davantage et logiquement aux enjeux du futur, remplaçant l'actuelle gestion hydraulique inter saisonnière par une gestion interannuelle, permettant notamment le doublement des surfaces irriquées de production agricole en Corse. Ce plan s'inscrit bien dans une continuité, celle du PEI, du PTIC futur et d'une probable Programmation pluriannuelle d'investissement (PPI), puisqu'il s'agit d'un plan estimé à 600 M€», indique-t-il encore. Derrière lui, dans un Powerpoint très détaillé, deux ingénieures de l'office présenteront la situation actuelle et les projections pour 2050. Selon ces estimations, le besoin annuel en eau potable de l'ensemble de la population insulaire devrait ainsi passer de 30,5 millions de m³ aujourd'hui à 38,5 millions de m³ en 2050, tandis que le besoin agricole devrait augmenter de 39 %. Mettant en parallèle, territoire par territoire, les ressources existantes avec ces besoins futurs, l'étude identifie par ailleurs des actions stratégiques à mettre en œuvre qui passent notamment par la construction d'aménagements qui transféreront la ressource d'un secteur excédentaire à un secteur déficitaire, l'adaptation des valeurs de débit réservé réglementaire, mais aussi la rehausse des barrages existants et la création de nouveaux barrages pour disposer en tout de 40 millions de m³ supplémentaires. Saluant le travail titanesque opéré par l'OEHC sur ce dossier, l'opposition s'interrogera toutefois sur le financement de ce plan Acqua Nostra 2050. Avant que le rapport ne soit adopté à l'unanimité quelques instants plus tard, sous les applaudissements de l'hémicycle. Manon PERELLI

CULTURE





LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS& SPECTACLES, CINÉMA

L'IMITATION DE BARTLEBY

Julien Battesti

L'imitation
de Bartleby

TINJINI W

Julien Battesti L'imitation de Bartleby, Gallimard, nrf, coll. L'infini, 2019 ai acheté ces jours-ci le premier roman d'un auteur né à Ajaccio, Julien Battesti: ce qui m'a motivé, hormis l'origine insulaire de l'auteur, c'est le nom de l'éditeur Gallimard dans la collection L'infini, nrf, ce qui est déjà en soi une distinction particulière, mais aussi, bien évidemment, le titre qui rappelle à tout bon lecteur le célèbre ouvrage de Melville. Je me disais donc que la prouesse d'avoir décroché ainsi une entrée à la NRF où ont signé déjà tant d'illustres écrivains, pour un écrivain provincial trentenaire, valait bien d'aller y voir de plus près.

De quoi s'agit-il donc? La fameuse et négativement étrange réponse «I would prefer not to» du scribe d'Herman Melville qui s'oppose ainsi à sa manière butée aux nouvelles propositions de travail de son homme de loi de patron, le romancier la rappelle inévitablement. Mais en la complétant par un ensemble de détails qui enrichissent cette affaire, autant qu'elle s'est enrichie déjà elle-même du rôle que lui firent jouer dans l'histoire de Wall Street et du capitalisme américain, tous ceux qui s'en emparèrent comme exemple militant édifiant voire comme objet d'analyse économique approfondie d'un système en plein essor.

C'est sans doute ce qui constitue de noyau central du roman que le narrateur organise et conduit dès le début par la voix d'un étudiant parisien en théologie obligé de rester souvent allongé à cause d'une faiblesse de la colonne vertébrale: personnalité sensible et secrète qui nous est ainsi présentée progressivement, d'abord couché à même le sol dans sa chambre, puis dans certains de ses cours, ou auprès de quelques rares amies et même par de trop brefs rappels allusifs d'une origine insulaire [par exemple, le village congolais difficile d'accès de l'amie comparé au village corse de Muna, perdu aussi dans son maquis de ronciers], mais les scènes essentielles du livre se déroulent toutefois dans la capitale française ou à Zürich, en Suisse.

On découvre ainsi la manière et la méthode de Julien Battesti: un sens de la formule, de l'image, et une oscillation permanente entre l'imagination romancière et une certaine réalité, donnant place chemin faisant à une quantité de remarques érudites glissées sans y paraître et qui se lisent donc plutôt plaisamment. L'autre principal personnage convoqué se trouve être Michèle Causse, [1936-2010] écrivaine féministe et traductrice, vers la disparition volontaire de laquelle le narrateur nous entraîne, dans une enquête d'autant plus intéressante que de multiples relations semblent exister dorénavant entre ce suicide assisté par l'association spécialisée Dignitas, à Zürich, et l'œuvre même de cette traductrice avisée de Melville, celle qui avait inventé le néologisme «dé/naître» plutôt que «mourir».

N'en disons pas plus pour que le lecteur se laisse conduire dans cette démarche originale, guidé par un narrateur extrêmement habile, qui sait organiser un dispositif original où la théologie et l'histoire littéraire, par d'abondantes insertions de faits attestés et de remarques sémantiques, se mêlent habilement dans un texte agréable et particulièrement maîtrisé.

Ne connaissant absolument pas l'auteur, j'ai eu l'occasion d'écouter de lui un entretien radio et télé qui montrait un jeune homme assez réservé et discret sur sa propre vie, avouant d'ailleurs qu'il n'avait jamais touché à la théologie mais qu'il comptait faire de l'écriture son activité essentielle. Vaste programme pourrait-on dire, et bien entendu, nous lui souhaitons bonne chance sur ce chemin hasardeux de la littérature où même les prix Goncourt préfèrent aujourd'hui conserver le plus souvent une activité professionnelle.

urf

EN AMBIENTE



ur les pampres, déjà, des grappes se colorent. Dans deux ou trois semaines, sonnera l'heure des premières vendages puis débutera le long travail de vinification. De la culture de la vigne à l'élevage du vin, tout un parcours que Julia Pouyau connaît bien. Héritière d'une longue tradition familiale, elle a officiellement pris, l'an dernier, la succession de son père à la tête du Domaine du Mont-Saint-Jean, sur les coteaux d'Antisanti. Six générations de Pouyau se sont déjà succédées sur ces terres, mais elle est la première femme en responsabilité sur ce vaste domaine planté de vignes sur près de 120 hectares. Ce ne fut pas facile dans cet univers largement dominé par les hommes, mais elle y a gagné sa place et marque déjà le domaine de son empreinte. Elle vient d'obtenir cette année la certification haute valeur environnementale (HVE) pour le domaine.

« J'ai toujours été passionnée par la culture de la vigne. Je m'y suis investie dès que mon père a accepté que je travaille dans le domaine. C'était en 2002, se souvient-elle. À l'époque, nous travaillions pour des marques de distributeur. Notre vin était vendu un peu partout en France et en Europe et les procédures de contrôle étaient extrêmement rigoureuses. De la culture de la vigne à la production du vin en passant par la main d'œuvre, tout était suivi selon un strict cahier des charges. C'est cette tâche que mon père m'avait confiée. Ça m'a conduite à maîtriser ces procédures complexes et à savoir évaluer et gérer l'impact du vignoble sur l'environnement. » Un impact qu'elle a toujours veillé à limiter. Ce qui lui a permis cette année d'aller plus loin et d'obtenir le niveau 3 de la certification HVE : « C'est un lourd dossier à remplir mais c'est surtout, sur le terrain, toute une philosophie. Ce sont des habitudes à changer».

Issue du Grenelle de l'Environnement de 2007, cette certification française a pour vocation de valoriser une démarche agro-écologique sur l'ensemble de l'exploitation. Elle se décline sur 3 niveaux et est contrôlée par des organismes indépendants agréés par le ministère de l'Agriculture. Le niveau 1 impose une bonne maîtrise et un véritable respect de la réglementation dans les domaines de l'environnement, de la santé des végétaux et des bonnes conditions agricoles et environnementales [BCAE]. Ces BCAE -qui conditionnent aussi l'attribution des aides- comportent 7 mesures : la nécessité de bandes-tampon le long des cours d'eau, la limitation des prélèvements à l'irrigation, la protection des eaux souterraines contre

la pollution, le non-brûlage des résidus de culture, une couverture minimale des sols et la limitation de l'érosion puis le maintien des particularités topographiques. Le niveau 2 définit 16 exigences pour 4 objectifs visés : le maintien de la biodiversité, l'adaptation de l'utilisation des produits phytosanitaires, le stockage et le raisonnement des fertilisants, l'optimisation des apports hydriques. Le niveau 3 vient confirmer les deux précédents et impose une obligation de résultats. Les indicateurs de performance attendus selon l'option choisie peuvent être la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilité et la gestion de l'irrigation selon l'option A ou, selon l'option B, un coût total des intrants agricoles inférieur ou égal à 30% du chiffre d'affaire et une étude de la part des infrastructures agro-écologiques (IAE) qui doit représenter 10% de la surface utile. Ce concept d'IAE -né des recherches de l'Organisation internationale de lutte biologique (OILB) en 1993 - définit les espaces naturels ne recevant aucun traitement et favorisant ainsi la présence d'auxiliaires des cultures (coccinelles, syrphes, chrysopes,



ENVIRONNEMENT

LOGOS DES BOUTEILLES : DÉCRYPTAGE







En agriculture, labels et certifications sont assez nombreux et valables pour différentes productions. Présents sur les vins les labels AOC, AOP, IGP certifient l'origine des produits et permettent de les protéger contre les imitations. Les certifications concernent plus spécifiquement des démarches de protection environnementale.

L'appellation d'origine contrôlée (AOC) est un label de qualité français certifiant que les produits alimentaires sont issus d'un terroir particulier et y sont transformés selon un savoir-faire traditionnel. L'appellation d'origine protégée (AOP) est un label européen créé en 1992. Il « désigne la dénomination d'un produit dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté »*. Depuis 2009, le logo européen AOP est obligatoire sur les emballages des produits bénéficiant de l'AOC. L'indication géographique protégée (IGP) est aussi un label européen créé en 1992. « Il indique le lien avec le territoire dans au moins un des stades de la production, de la transformation ou de l'élaboration. Dans le premier cas (AOP) le lien avec le territoire est plus fort »* Concernant les certifications, deux (HVE et Terra Vitis) concernent la mise en place d'une agriculture raisonnée, utilisant au maximum les solutions naturelles, faisant un usage réfléchi des produits phytopharmaceutiques (engrais, fongicides, pesticides, herbicides...) et ne traitant que lorsqu'il n'y a pas d'autres choix. La certification HVE, issue du Grenelle de l'Environnement, comporte donc 3 niveaux, le niveau 3 donnant l'autorisation d'apposer le logo. Terra Vitis est issue d'un réseau de plusieurs centaines de vignerons. Son cahier des charges comprend trois volets : écologique, social, et économique. Elle offre une équivalence du niveau 2 de la HVE. Deux autres garantissent un produit bio qui bannit les intrants de synthèse et imposent depuis 2012 certaines prescriptions en termes de vinification (emploi de matières premières bio pour les sucres, levures, etc. et abaissement des doses de sulfites). Deux logos coexistent : le logo AB (agriculture biologique), propriété du ministère de l'Agriculture, et l'Eurofeuille de l'Union Européenne. Les pays n'étant plus autorisés depuis 2009 à avoir leur propre réglementation, l'usage du logo AB reste autorisé mais il est facultatif, alors que l'Eurofeuille doit obligatoirement appa-

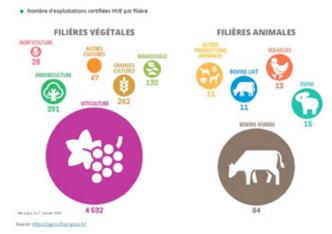
*source: https://eur-lex.europa.eu/

etc.) permettant de lutter de façon naturelle contre les ravageurs (pucerons, larves diverses...). Or, les larges zones de maquis qui entourent différentes parcelles sont d'excellents réservoirs de biodiversité.

Pour autant, la gestion des ravageurs ne peut se limiter à cette seule présence. « Depuis près de 3 ans, par exemple, j'ai mis en place un piégeage. Les larves d'Eudémis, de Cochylis, de Cryptoblabes – espèce arrivée en 2018 en Corse – se développent avec le réchauffement climatique. Il s'agit de petits lépidoptères dont les chenilles s'attaquent aux grappes. Le piégeage des papillons me permet de déterminer la nature exacte des ravageurs, leur expansion et, si nécessaire, de définir la date précise du traitement et la parcelle à traiter. Les traitements ne sont plus systématiques et ne concernent pas nécessairement toute l'exploitation. Il en est de même pour les fongicides, ou pour les apports d'engrais qui ne se font qu'après analyse des sols. »

Quant aux herbicides, leur usage est de plus en plus réduit : « Les sols enherbés protègent de l'érosion, sont source de matières organiques et favorisent la vie biologique du sol. Il faut cependant éviter que ces plantes ne viennent concurrencer la vigne. Autant que possible, un rang sur deux seulement est labouré et nous avons opté pour une désherbeuse mécanique qui a l'avantage de couper l'herbe et de retirer les gourmands au pied des plants. Nous avons aussi la possibilité de semer certaines variétés favorables à la vigne, les légumineuses notamment, qui ont la capacité de recharger les sols en azote... » Toujours dans cet esprit, il y a des projets aussi : acheter des brebis naines qui brouteraient l'herbe sans abîmer les feuillages et les grappes, puis installer des ruches entre vigne et maquis pour favoriser la pollinisation. Alors, pourquoi pas une certification bio? « Le domaine se situe dans une zone très agricole. On y trouve différents types de cultures. Ce ne serait pas, dans l'immédiat, facile à mettre en place, puis le concept d'IAE qui fait notre différence ne semble pas être privilégié en bio. Mais une agriculture raisonnée, respectueuse de l'environnement s'impose et la distribution le demande de plus en plus. »

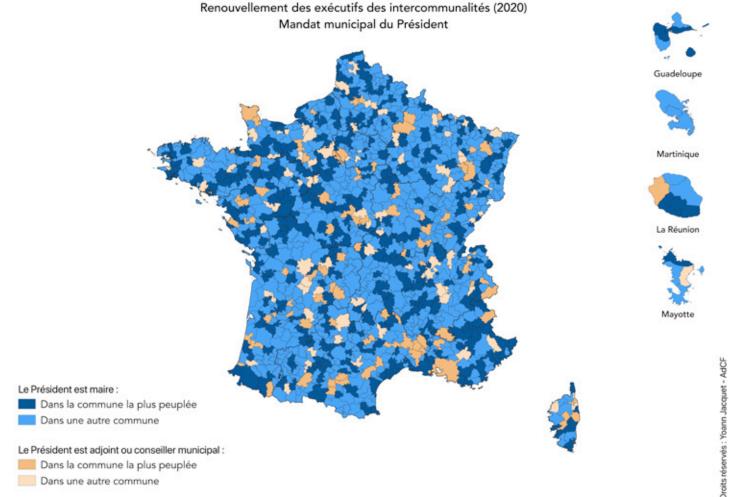
La certification HVE est à réévaluer tous les 3 ans. Le travail se poursuit mais le logo sera bientôt apposé sur les bouteilles. **Claire GIUDICI**





EXÉCUTIFS INTERCOMMUNAUX

CE OUI A CHANGÉ... OU PAS



Données récoltées par l'AdCF - Intercommunalités de France — Fond de carte ADMIN-EXPRESS IGN — Màj 31 juillet 2020

Prime aux sortants dans plus de la moitié des cas, avec même une orientation à la hausse; bonus extra pour les maires; influence stable de la commune centre... L'AdCF a examiné et analysé la manière dont les exécutifs intercommunaux ont été renouvelés ou non. Aperçu des tendances nationales et de leurs exceptions.

près les élections pour le renouvellement des exécutifs intercommunaux, l'Assemblée des communes de France [AdCF] a procédé au recensement des noms et mandats des présidentes et présidents de communautés et métropoles et a entrepris d'analyser les résultats de ce «troisième tour». Premier enseignement, en fait de renouvellement, le taux de reconduction des présidents sortants s'avère en hausse par rapport à 2014. Il s'établit en moyenne à 54,6% contre 49%. C'est dans les communautés d'agglomération que le taux de présidents sortants réélus est le plus élevé (60,6%). Viennent ensuite les groupements urbains (59,7%), les métropoles (54,5%), les communautés de communes (53,2%) et les communautés urbaines (50%). En examinant les résultats par régions, il apparaît que c'est en Outre-Mer et en Bretagne que le principe de la «prime au sortant» s'est le moins vérifié puisque les taux de sortants réélus n'y sont que de, respectivement, 26,32% et 38,33%. À l'inverse, les taux de réélection sont nettement supérieurs en Île-de-France (69,84%), Paca (65,45%)

et dans les Hauts-de-France [64,13%]. La Corse, quant à elle, ne s'écarte que peu de la moyenne nationale, mais le taux de sortants réélus y est toutefois légèrement en deçà: 52,63%.

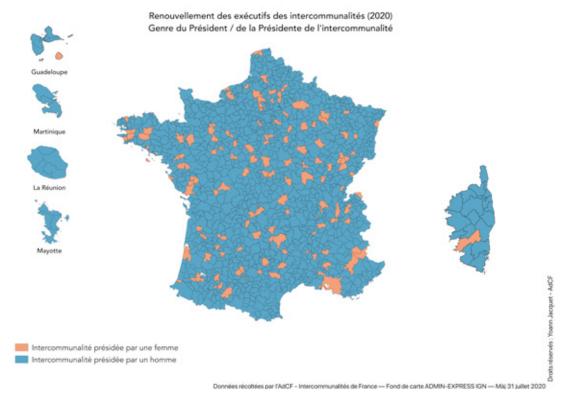
Ces élections 2020 confirment la «prime aux maires» puisque sur l'ensemble des intercommunalités françaises, la présidence revient à un maire dans 86,2% des cas: 90,9% dans les métropoles; 85,7% dans les communautés urbaines; 87,3% dans les communautés d'agglomération et 85,8% dans les communautés de communes. C'est dans les Hauts-de-France que cette «prime aux maires» est la plus marquée [91,30%]. Viennent ensuite Paca [90,91%], l'Île-de-France [90,48%] et la Bretagne [90%]. Cette fois, la Corse se détache sensiblement de la tendance générale puisqu'avec 63,16%, elle affiche le plus bas taux français de présidents élus ayant un mandat de maire.

L'AdCF s'est également penchée sur l'influence de la commune principale ou la commune la plus peuplée dans la désignation des présidents. En effet, fait-elle observer, depuis 2014, «Avec l'élar-

Fondée en 1989, l'AdCF est la fédération nationale des élus de l'intercommunalité. Elle assure plusieurs missions fixées dans ses statuts: représentation des intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux (gouvernement, Parlement, agences nationales...), participation aux débats sur les évolutions de l'organisation territoriale et des politiques publiques décentralisées, développement d'une expertise spécifique au service de ses adhérents. Elle fédère près de 1000 intercommunalités représentant plus de 80% de la population française regroupée en intercommunalité, soit, en 2019: 730 communautés de communes, 202 communautés d'agglomération, 19 métropoles, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris et 5 communautés urbaines.

FÉMINISATION: PEUT (NETTEMENT) MIEUX FAIRE

Si près de 20% des maires de France sont des femmes (contre 16% lors du mandat précédent), sur l'ensemble des intercommunalités, la part de celles nouvellement présidées par des femmes est de 11%. La féminisation progresse dans les communautés de communes, avec un taux de 11,6% contre 7% auparavant. De manière générale, la féminisation des présidences atteint 21,4% dans les communautés urbaines et 18,2% dans les métropoles. Elle est en revanche limitée à 7,7% dans les communautés d'agglomération. En terme de «palmarès» régionaux, c'est dans les Pays de la Loire (18,3%), en Bretagne (16,7%), en Bourgogne-Franche Comté (14,66%) et dans les Hauts-de-France (13,04%) qu'on observe des taux de féminisation supérieurs à la moyenne nationale. A contrario, d'autres régions peinent à dépasser les 7%, comme par exemple la Normandie (7,04%) et l'Occitanie (7,41%) les taux les plus bas (5,26%) étant cela dit observés en Corse et en Outre-Mer.



gissement des périmètres de 2016-2017, le poids démographique relatif de la ville centre (ou commune principale) a été quelque peu «dilué», ce qui aurait pu se traduire par un recul du nombre de situations dans lesquelles le maire (ou un adjoint) de la ville principale accède à la présidence de l'intercommunalité. Ce n'est pas véritablement le cas, les règles de répartition proportionnelle des sièges entre communes, [...] ayant semble-t-il compensé l'effet des élargissements ». De fait, dans les groupements dits «urbains » tels que métropoles, communautés urbaines ou communautés d'agglomération, on observe une certaine stabilité pour ce qui de la proportion de présidents issus de la ville centre (ou commune la plus peuplée]: 62,3% de ces intercommunalités les plus peuplées sont présidées par un élu de la ville centre, dont 53,4% présidées par le maire. Dans le détail, les présidents de communautés urbaines sont issus dans 85,7% des cas de la ville centre, contre 63,6% dans les métropoles et 61,1% dans les communautés d'agglomération. Cette proportion, qui, souligne l' AdCF, tendait à baisser depuis les années

2000, s'est stabilisée depuis. Les cas où ce n'est pas le maire mais un adjoint qui est porté à la présidence sont moins fréquents qu'en 2008 ou 2014, puisque ce sont seulement 8,9% des intercommunalités urbaines qui sont présidées par un adjoint ou conseiller de la ville centrale et non pas par le maire, contre 19,0 % en 2005 et 15,1% en 2012. Dans quelques cas, le président est issu de la ville centre (ou principale) mais siège dans l'opposition au conseil municipal. Dans les communautés de communes, qui ne disposent pas toutes d'une ville centre ou d'un bourg centre majeur, il en va différemment: seulement 33,5% des présidents sont élus dans la commune la plus peuplée de l'intercommunalité, et 26,6% sont maires de cette même commune. C'est en Paca qu'on trouve le plus fort taux de présidents qui sont élus dans la commune la plus peuplée (54,55%) puis en Corse (52,63%). L'écart se creuse cela dit entre ces deux régions en ce qui concerne la part des présidents élus qui sont maires de la commune la plus peuplée: 49,09% en Paca et 31,58% en Corse. PMP

Les présidents de communautés urbaines sont issus dans 85,7% des cas de la ville centre, contre 63,6% dans les métropoles et 61,1% dans les communautés d'agglomération.



Député de la 1^{re} circonscription de Corse-du-Sud, Jean-Jacques Ferrara est le seul représentant insulaire de la droite à l'Assemblée Nationale. Secrétaire général adjoint du parti Les Républicains en charge de la Corse depuis fin 2019, il partage son temps entre le Palais Bourbon et Ajaccio où il continue d'exercer son activité de médecin.

Quel regard portez-vous sur la gestion de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19?

Compte tenu du fait que c'est une crise inédite, je ne suis pas de ceux qui vont critiquer à tout crin, car à chaque fois je me demande ce que nous aurions fait dans la même situation. Ce qui n'excuse pas tout. Il y a eu des égarements au début, des hésitations, et probablement des fautes d'anticipation au plus haut niveau. Ce contexte de pandémie est envisagé dans des plans qui existent de longue date au niveau du secrétariat général de la Défense Nationale. Manifestement, ils n'ont pas été mis en œuvre ou en tout cas pas de manière efficace. D'autre part, il y a eu des incertitudes vis à vis du dépistage ou du port du masque. C'est difficilement défendable! Pour autant, nous n'avons heureusement pas vécu de catastrophe en France car nous bénéficions d'une qualité de soins de très bon niveau. Toutes les catégories de soignants se sont mobilisés et ont très bien fait leur travail. Maintenant, il va falloir apprendre à vivre avec le virus. Il va falloir que les gens réapprennent à respecter des règles élémentaires comme se laver les mains. Je donne beaucoup d'importance à la responsabilisation individuelle et je suis très réservé sur les décisions qui vont brider les libertés individuelles.

Justement, vous étiez farouchement opposé au Green Pass prôné par l'Exécutif territorial ...

Oui car j'estime que c'est très dangereux de présenter un document aux frontières témoignant d'un état sanitaire et interdisant à

des gens de pénétrer sur une partie du territoire national. La dernière fois que cela est arrivé, c'était aux Etats-Unis dans les années 1980 pendant l'épidémie de Sida. Cela a été abrogé par Barack Obama en 2009. Vous imaginez les conséquences que cela peut avoir... Et puis il faut être cohérent: le risque 0 n'existe pas. Si l'on veut s'en rapprocher, il faut avoir le courage politique de dire aux gens qu'il n'y aura pas de touristes cette année. Il n'y a pas de demi-mesure. Et puis que fait-on des gens qui tous les jours quittent la Corse pour travailler? Moi je suis que pour les gens continuent à vivre normalement et je comprends l'inquiétude de ceux qui vivent d'une activité saisonnière.

Pour autant, on voit aujourd'hui une recrudescence de cas et même l'apparition de nouveaux clusters dans certaines régions du continent. Etes-vous inquiet d'un éventuel rebond de l'épidémie?

Je m'interroge sur les chiffres qui sont très flous en ce moment. A-t-on une recrudescence des cas ou bien des gens détectés positifs? Dans les tests, on détecte des malades anciens qui sont restés positifs mais qui ne sont plus du tout contaminants, mais aussi des gens qui cliniquement ne sont pas malades. Il y a beaucoup d'incertitude sur ces chiffres qui maintiennent finalement la population dans le flou et la pression. Je ne sais pas si les gens vont arriver à endurer longtemps cette pression. C'est très anxiogène. Le confinement a eu un impact psychologique très important sur bon nombre de personnes, et je crains que de gros problèmes surgissent si cela continue.

«J'estime que c'est très dangereux de présenter un document aux frontières témoignant d'un état sanitaire et interdisant à des gens de pénétrer sur une partie du territoire national.»

INTERVIEW

Cette épidémie a remis en lumière les carences du système de santé insulaire. Un collectif s'est d'ailleurs récemment constitué pour demander la création d'un CHU en Corse. Quelle est votre vision sur ce point?

On ne décrète pas la création d'un CHU comme cela. Un CHU nécessite à la fois toute la filière soins, mais aussi la formation universitaire des futurs soignants et la recherche. Aussi, il faut des professeurs d'université qui sont praticiens hospitaliers, des chercheurs et enfin un bassin de population suffisant. Aujourd'hui nous ne sommes que 320000... Le CHU je dis oui, mais il ne faut pas créer une coquille vide. Et puis dans la formation on demande une mobilité aux futurs médecins, il ne faut pas dire on va faire le CHU de Corse pour former les futurs médecins corses, cela ne marche pas ainsi! Quand on est dans le cursus médical, si on veut faire une carrière hospitalière, on nous envoie en mobilité pendant plus d'un an. Et dans tous les CHU de France, il y a des gens qui viennent de l'extérieur. Donc il faut intégrer le fait qu'il y aura des gens qui viendront se former dans ce futur, nous l'espérons, CHU de Corse. On ne peut pas demander cela d'un côté, et de l'autre s'émouvoir de l'arrivée de 4000 personnes par an sur notre territoire. Un CHU est un bel édifice, mais il faut commencer par les fondations et monter le reste petit à petit. Cela ne se décrète pas sur une motion prise une après-midi dans l'hémicycle de l'Assemblée de Corse.

Conséquence directe de l'épidémie de Covid-19: la crise économique d'envergure d'ores et déjà annoncée. Celle-ci pourrait avoir des répercussions particulièrement importantes en Corse. Quelles solutions doivent être mises en place selon vous?

Il y a toutes les solutions qui ont été déclinées au plan national et dont nous allons bénéficier concernant notamment l'aménagement des charges. Après, il va falloir être vigilant car nous avons une économie éminemment dépendante de l'activité touristique et même de manière indirecte puisque tous ces gens qui vont faire une moyenne ou mauvaise saison vont être les consommateurs de l'hiver. Donc plus qu'ailleurs, l'impact va être conséquent ici. Il va donc effectivement falloir adapter certaines mesures à la réalité insulaire. Le nouveau préfet va arriver, j'ai échangé avec lui et il sait très bien qu'il va falloir prendre à bras le corps cet impact financier énorme. Et pas que dans le domaine du tourisme. Par exemple, on sait que le domaine aéronautique connaît aussi une crise, et l'entreprise Corse Composites rencontre ainsi de gros problèmes. Il y a aussi les escales Air France qui représentent plus d'une centaine d'emplois sur l'île. On voit qu'il y a donc des impacts divers. Il va aussi falloir que les organismes bancaires jouent le jeu, que tout le monde aille dans le même sens parce que le mauvais résultat de cette année va impacter directement la saison de l'année prochaine.

Autre sujet d'actualité, depuis quelques semaines, la France a un nouveau Premier Ministre en la personne de Jean Castex. Dans son discours de politique générale, ce dernier a annoncé «une nouvelle étape de la décentralisation». Une annonce face à laquelle vous êtes resté très réservé...

Aujourd'hui, on ne peut pas avoir un discours politique sans parler d'écologie et de décentralisation. Ce sont vraiment les deux mots du moment sur lesquels tous les partis s'accordent. Bien sûr que moi aussi je suis pour l'écologie et la décentralisation. Il y a une nécessité de faire en sorte que la décision soit prise au plus proche des territoires. Mais, attention, si on demande plus d'autonomie de gestion à l'administration centrale, il faudra relever le défi et que cela fonctionne avec des résultats. Il ne faudra pas aller pleurer misère ensuite et dire que l'on n'a pas assez d'argent, sinon c'est le serpent qui se mord la queue. L'Etat doit être un partenaire et un banquier. Mais comme à un banquier qui fait confiance quand on lui présente un projet, il faudra ensuite lui rendre des comptes, et si cela ne va pas le robinet va être coupé. Il faut que les deux partis jouent le jeu pour le bien-être des citoyens.

Vous parliez d'écologie, récemment vous avez co-signé avec d'autres parlementaires une tribune intitulée Le syndrome du pangolin dans laquelle vous soutenez les chasses traditionnelles. Pourquoi?

Je soutiens les chasses traditionnelles car chaque région a ses traditions et y est très attachée. D'autre part on parle beaucoup d'écologie et je pense que les chasseurs avec les paysans sont probablement les gens qui sont en première ligne pour défendre l'environnement. On vit une époque terrible. On veut tout uniformiser et tendre à une sorte de nivellement. Tout le monde doit faire et penser la même chose dans toutes les régions. Les chasses traditionnelles peuvent choquer mais elles existent depuis la nuit des temps. Je n'ai ni la volonté ni le pouvoir de dire qu'il faut les supprimer. Le temps de l'inquisition est révolu. J'ai trop conscience du prix de la liberté individuelle et du sang versé pour arriver à celle-ci que j'estime qu'il faut donner de l'oxygène aux gens. Je crois qu'on se trompe de cible, les chasseurs sont des gens qui au quotidien font preuve d'amour pour la nature.

Vous en êtes aujourd'hui à la moitié de votre premier mandat de député, quel bilan en tirez-vous?

Je suis un député heureux, tant dans mon activité locale que dans mon activité nationale. Je suis épanoui autant dans ma mission de rapporteur à la commission de la Défense nationale, que dans celle dans la 1ère circonscription de Corse-du-Sud. Aussi bien en visite chez les aviateurs de Barkhane, qu'au contact de la population. C'est une belle école et une chance de rencontrer beaucoup de monde avec une diversité tant sur les territoires que dans les activités nationales. On se nourrit de ces rencontres pour proposer et essayer de mettre des choses en œuvre. C'est une belle expérience que je suis prêt à poursuivre si les électeurs me redonnent leur confiance.

Vous serez donc candidat à votre succession en 2022?

Si vous me posez la question aujourd'hui, je vous dirai oui sans hésiter car j'ai beaucoup de choses à apprendre et à donner.

Seul député non nationaliste de Corse, quels rapports entretenez vous avec vos 3 collègues?

J'ai des rapports très cordiaux avec les autres députés. Mais je regrette que nous n'ayons pas plus travaillé ensemble. Mais comme eux sont 3 et que je suis seul, l'initiative ne peut pas venir de moi. À chaque fois que j'ai été sollicité pour travailler avec eux sur des sujets, certes, éminemment œcuméniques, il n'y a eu aucun souci. Mais je pense qu'on aurait pu par exemple travailler sur la question environnementale ou la gestion des déchets. Manifestement il n'y a pas eu cette volonté, et c'est dommage.

Dans un peu plus d'un an auront lieu les élections territoriales. Comment vous positionnerez vous?

Pour moi le seul qui est en mesure de pouvoir proposer une alternative à la gestion actuelle de la région c'est Laurent Marcangeli. Il a été réélu maire au premier tour et reconduit dans ses fonctions de président de la Capa à la quasi unanimité, car il a fait preuve de ses capacités à gérer les affaires d'Ajaccio et de la communauté d'agglomération. De plus c'est quelqu'un qui a une ouverture d'esprit nécessaire pour prendre les rênes de la Corse et la faire avancer car beaucoup de dossiers sont au point mort et nécessitent des décisions rapides qui n'ont pas été prises depuis 2015. Il n'a pas pris sa décision, mais je souhaite vivement qu'il soit à l'initiative d'une liste aux élections territoriales, et je le soutiendrai sans faille.

Propos recueillis par Manon PERELLI

CARNETS DE BORD

CARNETS DE BORD



par Béatrice HOUCHARD

Journaliste successivement à La Nouvelle République du Centre-Ouest, La Vie, Le Parisien, Le Figaro et L'Opinion. Spécialiste de politique, passionnée de cyclisme et d'opéra. Auteur notamment de À quoi servent les députés? (Larousse, 2008), Le Fait du Prince (Calmann-Lévy, 2017), Le Tour de France et la France du Tour (Calmann-Lévy, 2019).

FRANCE-LIBAN, UNE AMITIÉ NON MASQUÉE

Un président de la République française qui se rend dans un pays étranger et déclare qu'il «comprend la colère» des populations et qu'il n'est «pas là pour cautionner le régime». On pourrait se pincer ou crier au délit d'ingérence. Mais il s'agit du Liban et, dans les rues de Beyrouth, on a entendu crier «Vive la France!»

Entre la France et le Liban, l'histoire commune ne ressemble à aucune autre: dès 1516, François 1er se souciait auprès de Soliman le Magnifique du sort des chrétiens d'Orient. En 1860, la France intervenait militairement pour les défendre. Dans l'entre-deux guerres, la France avait reçu de la Société des Nations (ancêtre de l'ONU) un «mandat» pour conduire à l'indépendance du Liban, effective en 1943.

En se rendant à Beyrouth le 6 août, deux jours après l'explosion qui a fait plus de 150 morts, des milliers de blessés et détruit une partie de la ville, Emmanuel Macron a fait de la géopolitique. Il s'est aussi et surtout comporté comme un membre de la famille rendant visite à un proche en danger. Sans oublier de fustiger les chefs de famille, en l'occurrence les dirigeants du pays, dont l'incompétence et la corruption sont de notoriété publique. «Je ne donnerai pas un chèque en blanc à des systèmes qui n'ont plus la confiance du peuple», a déclaré le président français en demandant «un nouveau pacte politique» et «un ordre politique nouveau».

Les relations économiques entre la France et le Liban ne sont pas cruciales, moins importantes que les liens culturels. Rappelant qu'il y a France 250 000 ressortissants libanais et au Liban [où une grande partie de la population parle notre langue] six lycées français et 50 établissements scolaires, Alain Frachon écrit dans *Le Monde*: «Entre ces deux pays, le temps a accompli cette chose mystérieuse et mal définie: un Français n'est jamais tout à fait à l'étranger quand il déambule dans le quartier d'Hamra à Beyrouth; un Libanais est toujours un peu chez lui à Paris.» Avec, ajoute-t-il, «une part d'irrationalité». Celle qui préside à toutes les grandes amitiés.

TRANSPIRONS MASOUÉS!

Il restera comme l'objet de l'année. Le plus porté, le plus commenté, le plus apprécié ou le plus critiqué. Le masque, évidemment!

En avril, il ne fallait «surtout pas» le porter, assuraient les plus hautes autorités de l'État ainsi qu'un grand nombre de médecins. Le masque, disait-on, ne protège que si on est malade. Mais il s'agissait d'une réponse fallacieuse à une pénurie avérée. De mois en mois, le port du masque a été de plus en plus recommandé, jusqu'à devenir obligatoire dans les transports et les salles de spectacles (le 11 mai) puis dans «les lieux publics clos», notamment les commerces (20 juillet); enfin, depuis une semaine, dans certains lieux découverts, sous peine d'une amende de 135 euros, ce qui est très cher payé.

Les villes situées en bord de mer ont donné le signal, de Biarritz au Touquet en passant par La Rochelle, la Dune du Pyla et Saint-Malo mais aussi Nice, St Tropez et Bonifacio. Puis les grandes villes ont imposé le masque dans ce qu'on appelle les «hyper centres» et au bord des fleuves, Garonne à Toulouse, Loire à Orléans et Tours, Seine à Paris où le masque va également être obligatoire sur les marchés et dans les parcs et jardin.

Peu à peu, le masque obligatoire à l'extérieur s'impose. Une partie de la population le réclame aux maires nouvellement élus ou réélus. D'autres critiquent la mesure mais on n'assiste pas en France à des manifestations anti-masques comme on a pu en observer en Allemagne, où la pandémie a beaucoup moins tué (moins de 9500 contre plus de 30000 en France).

La situation est-elle pour autant proche de la «deuxième vague» de Covid 19? Une nouvelle fois, les médecins eux-mêmes se contredisent. Les gouvernants, toujours tétanisés à l'idée de ne pas en faire assez, dramatisent la situation et expliquent qu'il faut se masquer pour éviter d'être reconfinés, tandis que le Conseil scientifique mis en place par Emmanuel Macron juge «hautement probable» un retour de l'épidémie à l'automne ou cet hiver. Mais, dans le même temps, la ministre de la Culture autorise, à partir du 15 août, la reprise des spectacles réunissant plus de 5000 personnes. Il est bien difficile de se faire une opinion et les injonctions contradictoires ne sont jamais loin. En attendant, les Français s'habituent à transpirer sous leurs masques, avec ce qui ressemble à de la résignation. Ou en considérant le désormais précieux masque comme un accessoire de mode. Pourquoi pas?

Jazz in Aiacciu... hors les murs

L'association Jazz in Aiacciu a dû se résoudre à annuler la XIX^e édition de son festival. En revanche, elle s'est attachée à reconduire une initiative lancée l'an passé: un «horsles-murs» qui avait permis en 2019 à des artistes de jazz insulaires de se produire dans 12 communes rurales de Corse. Compte tenu des difficultés sanitaires actuelles, il s'agit d'une édition un peu plus restreinte que la précédente, alors que le projet initial était au contraire d'ajouter encore 4 villages à la tournée, mais le principe reste le même: un partenariat avec les communes qui choisissent la programmation, des concerts en plein air et gratuits. Invités de cette mini tournée soutenue par la Collectivité de Corse, la Ville d'Ajaccio et la Capa, le guitariste de jazz manouche Jean-Jacques Gristi et le saxophoniste Paul Mancini.

Le 13 août à Guarguale (Jean-Jacques Gristi) et à Petreto-Bicchisano (Paul Mancini) et le 19 août à Levie (Jean-Jacques Gristi). Début des concerts à 21. 1 www.jazzinaiacciu.com



XX^{ES} Rencontres de Calenzana

«La culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité, ce besoin devient impérieux. Quand les temps sont durs, quand l'art et la culture ne semblent pas prioritaires, il faut plus que jamais affirmer que la culture n'est pas un produit marchand, qu'elle est affaire de sens et de responsabilité collective, de volonté politique, de projet de société, qu'elle est un bien commun à défendre, à préserver, à partager. » Ce propos de Jean Sicurani, directeur artistique des Rencontres de Calenzana n'est pas nouveau et il l'a bien souvent réitéré, à raison. Cette année, il semble cela dit être plus que jamais d'actualité. Si la prudence reste de riqueur, il n'est pas inutile de rappeler que la culture n'est pas du domaine du superflu. Depuis maintenant 20 ans, le festival de musiques classiques et contemporaines de Calenzana valorise le patrimoine naturel et architectural de la Pieve d'Olmia, en faisant l'écrin d'une série de concerts et spectacles, animations musicales ou causeries. Et au fil des ans, la manifestation a grandi, pris de l'ampleur, sans se départir de l'esprit qui présidait à sa création: bénévolat, accueil simple et chaleureux, programmation éclectique et d'excellente tenue, esprit de partage. Pour cette édition 2020, les organisateurs proposent 18 spectacles et événements dont 14 gratuits, qui se dérouleront tous en plein air: dans les jardins de l'ancienne église piévane Ste Restitude; sur l'aghja de Moncale, dans la citadelle de Calvi, sur les places de villages... La programmation fait se côtoyer Schubert, Beethoven, Rameau, Villa-Lobos, Atahualpa Yupanqui, Bizet, Rossini, Bach, Verdi, Mascagni, Leoncavallo, Offenbach, Weill, Poulenc et Saint-Saëns. Une place est faite au cinéma avec une soirée consacrée à la projection de courts-métrages et une autre qui rend hommage au compositeur Nino Rota avec la projection de La Strada, de Fellini.

Les Rencontres de Calenzana

Musiques classique et contemporaine Du 17 au 22 août

Du 17 au 22 août 2020, dans plusieurs communes de Balagne. 10 04 95 30 59 41& http://www.musical-calenzana.com

Tous les mots qui me viendront

Roxane: «Eh bien! Si ce moment est venu pour nous deux/Quels mots me direz-vous?» Cyrano: «Tous ceux, tous ceux, tous ceux/Qui me viendront, je vais vous les jeter, en touffe/Sans les mettre en bouquets: je vous aime, j'étouffe/ Je t'aime, je suis fou, je n'en peux plus, c'est trop/ Ton nom est dans mon cœur comme dans un grelot/Et comme tout le temps, Roxane, je frissonne/Tout le temps, le grelot s'agite, et le nom sonne!/De toi, je me souviens de tout, j'ai tout aimé» Ces vers d'Edmond Rostand ont inspiré au comédien et metteur en scène Daniel Delorme le titre d'un concert-lecture (des textes de Rostand, bien sûr, mais aussi de Rimbaud, Eluard, Baudelaire, Desnos) au cours duquel, en compagnie de la violoncelliste Anne-Lise Herrera, il évoque la quête éternelle de l'âme-sœur mais aussi la recherche des mots qui permettront de la séduire ou tout simplement de lui exprimer des sentiments qu'on ne veut plus taire.

Le 21 août, 21h30, Place de l'église, Pigna. 10 04 95 6173 13 & www.voce.corsica





LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises et fonds de commerce. Actulégales.fr publie chaque jour les meilleures opportunités.



Actulégales.fr, avec votre journal



Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises



POUR ANNONCER GRATUITEMENT LES RENDEZ-VOUS DE VOS ASSOCIATIONS ET COMMUNES





www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association

Dons de sang, services de garde, collectes, distributions humanitaires



Permanences, fermetures et ouvertures des services divers





Réunions, colloques, meetings

Assemblées générales, conseils municipaux, messes, cérémonies, travaux





Inscriptions, recrutements, concours

POUR COMMUNIQUER DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info







ORELI C'EST QUOI?

- La réalisation et la prise en charge financière des études;
- L'accompagnement des ménages tout au long des travaux ;
- Une aide financière jusqu'à 15 000 euros par projet et cumulable avec toutes les aides existantes (ANAH, OPAH, AGIR+, Cite etc...);
- Un outil de lutte contre la précarité énergétique ;
- Un plan de relance pour les entreprises et les artisans du BTP;
- Un plan de formation dans les métiers du bâtiment et énergies renouvelables.

UN BILAN D'ÉTAPE QUI CONFIRME L'INTÉRÊT DE CE DISPOSITIF INNOVANT

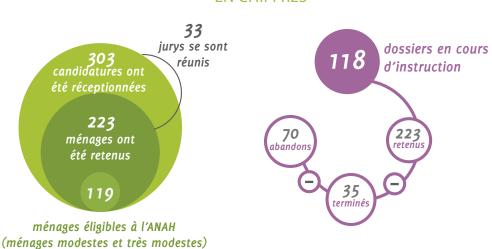
"Ce dispositif innovant, adopté à l'unanimité le 3 octobre 2015 par l'Assemblée de Corse, s'inscrit dans le cadre des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, conduite par l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse."

"L'enjeu est de définir la méthode la plus pertinente pour mener à bien les projets de rénovation énergétique des maisons individuelles et d'en optimiser la mise en œuvre à grande échelle."



Le recrutement des ménages est essentiellement fait par les Conseillers ORELI (Conseillers des Espaces Info Energie et des Plateformes de la Rénovation énergétique de la CAPA et du Fium'Orbu Castellu). Ces conseillers, repartis sur l'ensemble du territoire, accompagnent les ménages du début jusqu'à la fin des travaux et permettent au quotidien de faire le lien avec divers partenaires et entreprises. Ils restent le maillon essentiel du dispositif.

EN CHIFFRES



Études lancées 15 Études réalisés 00

dossiers passés en consultation des entreprise



22 chantiers en cours de finalisation **35** chantiers term<u>inés</u>



800 007 euros de primes ont déjà été allouées pour 57 dossiers.